

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance et famille de Robertville Inc.		Date d'inspection Le 29 juin 2026	
Nom de l'établissement Halte scolaire À petit pas dans mon école		Numéro de permis 2016074	
Adresse 1341 chemin Robertville Robertville NB E8K 2V9		Numéro de téléphone (506) 542-2453	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 45	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

-Visite à l'établissement en avant-midi pour une inspection de surveillance inattendue.  
 -Le ratio fut respecté durant la visite  
 -Tous les dossiers des employés contiennent les vérifications et documentations requises  
 -La programmation d'activité et la documentation de celle-ci est présentes au sein de l'établissement  
 -Les zones offrant du matériel d'art et de science aux enfants de tous les âges est présente dans chaque local  
 -Les enfants ont à leur disposition le matériel nécessaire pour explorer leur créativité et intérêt.  
 -Il fut observé durant la visite que l'éducatrice est engagée dans le jeu des enfants, des questions ouvertes sont posées pour approfondir la découverte et l'exploration des enfants.  
 -Les produits nettoyants et toxiques sont barrés sous clé et hors de portée des enfants  
 -L'aire de jeux extérieurs offre aux enfants un environnement sécuritaire qui leur permet de jouer et d'explorer  
 -Des zones ombragées offertes aux enfants dans l'aire de jeu extérieur représentent une superficie d'au moins 0.45m<sup>2</sup> pour tous les enfants pouvant être accommodés dans l'aire de jeu extérieure.  
 -Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants.  
 -Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux ainsi que pendant des excursions hors du service de garde.

Observations : À mon arrivée les enfants sont à l'extérieur, un groupe d'enfant accompagné par une éducatrice fait des dessins avec des craies de tableaux sur la surface de ciment, un second groupe se lance la balle avec une éducatrice, les autres enfants jouent sur les structures de jeux tandis que d'autres recherchent des roches douces. Ils sont entrés pour se laver les mains et se préparer au dîner (des bâtonnets de poissons avec riz et légumes). L'intention est d'avoir une période de jeux calme par la suite du dîner pour permettre au tout petit de faire la sieste.

original signé par  
Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 29 juin 2026

Date

original signé par  
Hélène Roy

Le 29 juin 2026

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*